

**Direction Voirie et Déplacements**

Affaire suivie par : Alain COILLOT

N/Réf : ETUDES/AC/MV/22512

**Objet : rue de la Cassotte**

Toute la correspondance doit être adressée  
impersonnellement à M. le Maire.

VIVRE AUX CHAPRAIS  
A l'attention de M. GOUDOT  
28D RUE DE LA ROTONDE  
25000 BESANCON

Besançon, le 3 AVR. 2014

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 20 mars dernier relatif au stationnement illicite sur trottoir, en dehors des emplacements définis, au niveau du 4 rue de la Cassotte.

Ce point sera étudié en concertation avec les services de Police chargés de veiller au respect de la réglementation et la Mission Tramway de la CAGB, maître d'ouvrage de l'aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la  
Voirie et aux Déplacements Urbains



Nicole WEINMAN.